

**AVIS PUBLIC**  
**RAPPORT FINANCIER 2023**

AVIS PUBLIC est donné que suivant les dispositions de l'article 176.1 du Code municipal du Québec le rapport du vérificateur pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2023 seront déposés lors de la séance ordinaire du conseil, qui se tiendra le 12 août 2024 à 19h.

Donné à Sainte-Anne-de-la-Pérade, ce 1<sup>er</sup> août 2024



---

François Dumont  
Directeur général et Greffier-Trésorier